



LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT, YANN DE KERMADEC, RESPONSABLE D'INSEP CONSULTING



MICHAEL RIHAUF

La propriété industrielle devient le «code de la route» de tous les innovateurs. De plus en plus, innover demande de coopérer avec des acteurs internes et externes variés. Pour bien travailler avec ces acteurs, il faut identifier les coopérations qui seront profitables à tous les partenaires. Il faut également définir avant chaque projet qui fait quoi, qui apporte quoi, qui peut utiliser et communiquer quoi, qui sera propriétaire de quoi.

Pour travailler en confiance, il faut donc disposer de règles

du jeu communes: ce sont celles de la propriété industrielle. Toutes les fonctions de l'entreprise sont désormais concernées: direction générale, finance, juridique, marketing, R&D, veille, production, achats, commercial, RH... En interne, les professionnels du domaine ont donc des rôles de plus en plus riches et variés. Pour être ingénieur brevets dans une entreprise, il faut, par exemple, avoir des compétences techniques et juridiques, mais aussi des talents pour manager en transversal.

Une tâche délicate mais un métier passionnant.